

**Patrimoine** A Amblans-et-Velotte, l'église construite à l'emplacement d'une ancienne chapelle datant de 1730 est actuellement en travaux. Souscription lancée pour le financement de ce chantier.

# Les façades retrouvent leur lustre

À Amblans-et-Velotte, l'histoire locale revêt toute son importance. Et le patrimoine bâti, les Ambellipontains y tiennent comme à la prune de leurs yeux. Comme l'église du village.

Depuis quelques semaines, l'édifice fait l'objet d'une cure de jouvence. Et cette église, construite à l'emplacement d'une ancienne chapelle dont seule la façade a été conservée, se refait une beauté. Un lifting extérieur pour lui redonner tout son lustre.

Certes « le projet était dans les tuyaux depuis de nombreuses années, mais la réfection des façades de l'édifice n'était pas inscrite dans nos priorités », confie Frédéric Debely, maire. Et ce, même si les anciens du village réclamaient ces travaux depuis longtemps.

Le chantier représente quand même une belle enveloppe. Un peu plus de 44.000 €. Mais dans le cadre du plan de relance du BTP initié en début d'année par le Département de la Haute-Saône, les travaux ont pu voir le jour. « Le conseil départemental soutient le chantier à hauteur de 25 %, la Région apporte elle aussi sa pierre à l'édifice par une subvention à hauteur de 25 %, et l'État contribue pour 20 % », détaille Frédéric Debely.

Des aides qui vont réduire la facture pour Amblans. Et celle-ci pourrait encore être allégée, grâce à une souscription lancée il y a quel-



■ L'église d'Amblans se refait un lifting à quelque 44.000€

Photo ER

ques jours par la Fondation du Patrimoine. Dont la mission est « d'accompagner les propriétaires privés et publics dans leur projet de restauration », glisse Jean Vêjux, délégué de la Fondation pour la Haute-Saône. Ce dernier rappelant que les mécènes peuvent défalquer de leur feuille d'impôt les dons. À hauteur de 66 % pour les particuliers, et pour les entreprises, la réduction d'impôt est de 60 % du don

dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires.

## 900 heures de travail

Les travaux de rénovation de la façade de l'église d'Amblans, « effectués dans les règles de l'art », ont débuté voilà un mois. « Les travaux de décrépiage et crépiage à la chaux entièrement réalisés à la main représentent quelque 900 heures de travail », explique encore le maire. Ce

dernier précisant que l'architecte des Bâtiments de France a refusé l'idée « de refaire ces murs avec une tyrolienne ». Et M. Vêjux d'indiquer au passage que « la chaux laisse respirer les murs. Avec ce chantier réalisé par l'entreprise MDP de Ronchamp, l'édifice est protégé pour un siècle ».

D'ici quelques semaines, l'église aura retrouvé tout son lustre. D'autant qu'il y a

## Monuments classés

► A Amblans, outre les deux vitraux de l'église datant du XIXe siècle classés, deux puits situés sur la commune et un dôme à Velotte sont classés au titre des monuments historiques.

► Voilà 15 jours, le château d'Amblans-et-Velotte, « construit avant la révolution » propriété privée a fait l'objet d'une inscription au titre des monuments historiques. « A une époque, dans le bâtiment servant de dépendance, il y avait un théâtre », se souvient le maire.

► Si vous souhaitez apporter votre contribution pour la rénovation de la façade de l'église d'Amblans : Fondation du Patrimoine de Franche-Comté Maison du bâtiment - BP 1239 25004 Besançon Cedex. Ou par Internet [www.fondation-patrimoine.org/32398](http://www.fondation-patrimoine.org/32398)

une quinzaine d'années, c'est l'intérieur qui a été entièrement rénové, uniquement par des dons. D'autres travaux ont été menés plus récemment comme le clocher et le plancher. Ou encore le parvis de l'église.

À Amblans, « on a la volonté de mettre en valeur le patrimoine ». Même si l'église n'est pas classée. Seuls deux vitraux du XIXe siècle l'ont été.

Ch.L.